

Plan D'activités 2005



**Police
Provinciale
de L'Ontario**

Les collectivités sécuritaires...la sûreté pour l'Ontario

NOTRE VISION

Les collectivités sécuritaires....
la sûreté pour l'Ontario

NOTRE MISSION

L'excellence dans les services
policiers grâce à notre personnel,
à notre travail et à nos relations.

NOTRE PROMESSE

En tant qu'organisme, la Police provinciale s'engage à travailler en permanence pour gagner la confiance des résidents et visiteurs de l'Ontario, une confiance qui n'est pas prise pour acquis. La Police provinciale respecte cet engagement en fournissant un service professionnel de qualité supérieure et en cherchant à créer une culture de confiance et de dialogue ouvert et continu avec les collectivités qu'elle dessert et au sein de son propre effectif. L'organisme s'engage à créer et à favoriser un milieu de travail positif dans lequel tous les employés ont une chance égale de réaliser leur potentiel dans la profession.

Chaque employé et bénévole de la Police provinciale reconnaît le rôle vital qu'il joue dans la protection des droits fondamentaux de l'ensemble de la population de l'Ontario. Par conséquent, chacun s'engage à mettre toujours les intérêts du public et de la vision et du mandat de la Police provinciale avant tout intérêt personnel et privé. Chacun promet d'être toujours fier de sa profession et de la Police provinciale grâce à une conduite personnelle qui reflète sa conviction dans la valeur des principes et normes de la Police provinciale.

Le Plan d'activités provincial de 2005 inclut le rapport annuel de la Police provinciale de l'Ontario de 2004. Des copies de la présente publication, en anglais et en français, sont consultables sur Internet, à www.OPP.ca.

APPRENTISSAGE CONTINU :
PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL
ET PERSONNEL

DIVERSITÉ :
DANS LA SOCIÉTÉ
ET AU TRAVAIL

OBLIGATION DE
RENDRE COMPTE :
EXCELLENCE
PROFESSIONNELLE



IMPARTIALITÉ,
COURAGE ET
BIENVEILLANCE :
EMPATHIE ET COMPASSION

RELATIONS RESPECTUEUSES :
SOLIDES ET POSITIVES



Police provinciale de l'Ontario



Dans l'exposé directionnel annuel, j'ai l'habitude de donner un aperçu des facteurs et des priorités qui façonneront nos activités pour l'année à venir et de renforcer notre engagement à assurer la sécurité des collectivités et de l'Ontario. Dans mes exposés directionnels précédents, j'avais mis l'accent sur le besoin d'instaurer l'équilibre et la transparence dans l'exécution de nos responsabilités principales en matière de maintien de l'ordre et d'exécution de la loi. J'ai également insisté sur l'importance d'établir des pratiques et des méthodes de travail qui tiennent compte des divers besoins en matière de sécurité publique et des attentes de la population. L'exigence d'une responsabilité financière accrue et de la sensibilisation à la diversité culturelle et aux personnes marginalisées ont aussi été abordées.

Ces impératifs reflètent toujours la réalité de notre environnement de travail et continueront à le faire dans un proche avenir. En conséquence, à l'appui des services policiers de première ligne et de chaque aspect de nos activités dans ce contexte, j'ai isolé cinq facteurs clés qui guideront l'élaboration et l'exécution de nos programmes et services tout au long de l'année : une gestion financière responsable; des relations renforcées avec les communautés autochtones; un service qui répond aux besoins des collectivités hétérogènes; un soutien accru aux personnes marginalisées; le professionnalisme continu.

Les efforts que nous déployons maintenant sont essentiels, sur les plans opérationnel et stratégique. Nous devons faire preuve de compétence et d'intégrité pour relever le défi de la complexité des demandes d'aujourd'hui. Nous devons rester tournés vers l'avenir et aborder nos réalités avec un sens pratique, tout en restant réalistes et soucieux de la meilleure utilisation de nos ressources. Nous devons nous fixer comme objectif de transformer les pressions et exigences en avantages, afin d'être capables de les utiliser comme tremplins vers l'efficacité durable, la crédibilité étendue et la responsabilisation dans le contexte de nos responsabilités policières de base.

Gestion financière responsable

Nous respecterons les politiques et procédures financières établies. Nous œuvrerons à trouver un équilibre entre une prestation de services de qualité élevée, conforme à nos responsabilités policières de base, et des demandes de services imprévisibles et les progrès technologiques. Nous :

- privilégierons la prudence financière et la responsabilité financière par rapport à des résultats mesurables;
- procéderons à la redistribution de la main-d'œuvre en veillant à faire concorder les candidats aux postes, au moment opportun;
- réaliserons d'autres efficacités opérationnelles.

Établissement de relations avec les communautés autochtones

Nous investirons dans des relations continues et solides avec les dirigeants et communautés autochtones, grâce aux mesures suivantes :

- établissement de relations personnelles avec les dirigeants et communautés autochtones;
- vaste campagne de sensibilisation interne à la culture autochtone par le biais de séances de formation et de documentation pertinente;
- appui aux services policiers des Premières nations.

Services adaptés aux besoins des collectivités hétérogènes

Nous veillerons à ce que les programmes et services de la Police provinciale répondent aux besoins de collectivités hétérogènes en mettant l'accent sur l'interaction efficace et la compréhension. Nous :

- établirons des liens avec les dirigeants communautaires en-dehors de nos activités policières;
- maintiendrons une main-d'œuvre diversifiée;
- intégrerons la compétence culturelle dans les politiques et pratiques de ressources humaines.

Soutien aux personnes marginalisées

Nous renforcerons et améliorerons les liens avec les personnes marginalisées en veillant à :

- sensibiliser et engager les membres en contact avec le public;
- nous aligner sur les réseaux qui fournissent des services aux personnes marginalisées;
- utiliser les ressources internes, les connaissances et les outils pour aider les personnes marginalisées.

Professionnalisme

Reconnaissant la valeur de notre image professionnelle, nous continuerons à :

- surveiller, reconnaître et renforcer nos normes éthiques;
- vivre la Promesse de la Police provinciale de l'Ontario au quotidien, à tous les niveaux de l'organisme;
- documenter et communiquer des pratiques exemplaires aux fins de l'amélioration continue et de l'innovation.

Au cours des mois prochains, notre organisme fera l'objet d'un examen minutieux. En tant que police provinciale de l'Ontario, l'une de nos priorités sera de rester concentrés sur nos responsabilités. Nous avons déjà auparavant relevé des défis avec intégrité et détermination, et, bien que les mois à venir promettent d'être difficiles, j'ai entièrement confiance en notre capacité d'y parvenir à nouveau.

Je suis honorée de diriger un tel organisme et je suis fière des hommes et des femmes de la Police provinciale de l'Ontario qui témoignent, chaque jour, de l'efficacité des services de police et de la prestation de services de première ligne axés sur les besoins de nos collectivités. Nous tirons notre force de cette détermination à relever les nouveaux défis et à résoudre les continuelles pressions opérationnelles. En affrontant l'avenir ensemble, nous sommes en mesure de canaliser cette force et d'unir les efforts individuels et collectifs à ceux des collectivités, en vue de fournir aux habitants de la province des services de police qui répondent sans faille aux attentes du public.

Gwen M. Boniface

GWEN M. BONIFACE



AU SUJET DE LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

COMITÉ DU COMMISSAIRE



GWEN BONIFACE
Commissaire

GWEN STRACHAN
*Commandante provinciale
Services internes*



Bureau des services opérationnels et financiers
Bureau des ressources humaines
Bureau de gestion de la technologie de l'information
Bureau des normes professionnelles
Bureau du contrôleur des armes à feu

MAURICE PILON
*Commandant provincial
Enquêtes/Crime organisé*



Bureau des renseignements criminels
Bureau des enquêtes criminelles
Bureau du soutien aux enquêtes

JAY HOPE
*Commandant provincial
Services stratégiques*



Bureau des communications
Bureau des services policiers des Premières nations et des municipalités
Bureau de recherche-développement opérationnelle
Académie de la police provinciale

JOHN CARSON
*Commandant provincial Services
régionaux et circulation*



Bureau du soutien à la circulation et aux services régionaux
Région du Nord-Est
Région du Nord-Ouest
Région de l'Ouest
Région du Centre
Région de l'Est
Région du Grand Toronto

Déterminée à réaliser la vision « Les collectivités sécuritaires ... la sûreté pour l'Ontario », la Police provinciale de l'Ontario dessert plus de 400 collectivités à travers la province, dont plus d'une centaine ont conclu des contrats de services policiers formels. Dotée d'environ 5 500 policiers en uniforme, de 1 800 civils et de 800 agents auxiliaires, la Police provinciale couvre une surface de patrouille s'étendant sur 1 081 667 km de terres et 113 731 km² d'eau. La Police provinciale est fière d'offrir une palette de services dynamiques de qualité, qu'il s'agisse des services policiers de première ligne des municipalités et des Premières nations, aux services spéciaux de renseignements et d'enquête dans le domaine criminel, en passant par l'intervention en cas d'urgence, le contrôle de la circulation sur les routes de l'Ontario, les voies navigables et le réseau des parcs. Outre le maintien de deux registres provinciaux spécialisés, le SALCV (Système d'analyse des liens entre les crimes de violence) et le Registre des délinquants sexuels de l'Ontario, la Police provinciale de l'Ontario participe à un certain nombre d'initiatives policières multijuridictionnelles dans l'objectif de coordonner les efforts de mise à exécution de la loi en vue de réduire les activités criminelles. Représentant l'un des services policiers les plus déployés d'Amérique du Nord, la Police provinciale de l'Ontario compte 79 détachements et 87 bureaux satellites dans six régions de la province.



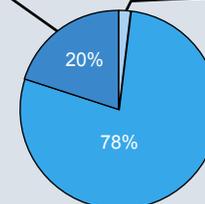
La Police provinciale assume les responsabilités provinciales suivantes :

- Fournir des services policiers, sur une base contractuelle ou non contractuelle, aux municipalités de l'Ontario qui ne disposent pas d'un corps de police municipal.
- Fournir des services policiers sur l'ensemble des voies navigables et sentiers de l'Ontario, à l'exception de ceux que désigne le solliciteur général.
- Fournir des services policiers et des patrouilles de la circulation sur toutes les routes de l'Ontario, à l'exception de celles que désigne le solliciteur général.
- Maintenir des services d'enquête pour aider les corps de police municipaux, conformément aux instructions du solliciteur général ou à la demande du procureur de la Couronne.

ALLOCATION DU BUDGET DE 2004/2005

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
DIRECTES
156 307 500 \$

PAIEMENTS DE TRANSFERT, AUTRES ET
RECOURS
12 697 000 \$



SALAIRES, RÉMUNÉRATIONS ET
AVANTAGES SOCIAUX
585 573 900 \$

Source : Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels, Feuilles de suivi de l'allocation du budget

PROFILS RÉGIONAUX / ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

RÉGION DU NORD-OUEST

Zone Desservie	
Surface (km2)	418,282
Km de routes patrouillées	4,417
Contrats Et Ententes De Service	
Contrats municipaux	9
Ententes de service spécialisé pour le 911	2
Communautés des Premières nations administrées par la Police provinciale	7
Données Sur Le Parc De Véhicules	
Véhicules habituels de la Police provinciale	177
Matériel de navigation	18
Véhicules saisonniers	41
Personnel Régional	
En uniforme	396
Civils	123

RÉGION DU NORD-EST

Zone Desservie	
Surface (km2)	501,999
Km de routes patrouillées	6,186
Contrats Et Ententes De Service	
Contrats municipaux	16
Ententes de service spécialisé pour le 911	50
Communautés des Premières nations administrées par la Police provinciale	4
Données Sur Le Parc De Véhicules	
Véhicules habituels de la Police provinciale	303
Matériel de navigation	44
Véhicules saisonniers	76
Personnel Régional	
En uniforme	673
Civils	211

RÉGION DE L'EST

Zone Desservie	
Surface (km2)	47,535
Km de routes patrouillées	2,687
Contrats Et Ententes De Service	
Contrats municipaux	26
Ententes de service spécialisé pour le 911	4
Communautés des Premières nations administrées par la Police provinciale	1
Données Sur Le Parc De Véhicules	
Véhicules habituels de la Police provinciale	377
Matériel de navigation	21
Véhicules saisonniers	60
Personnel Régional	
En uniforme	990
Civils	288

RÉGION DU CENTRE

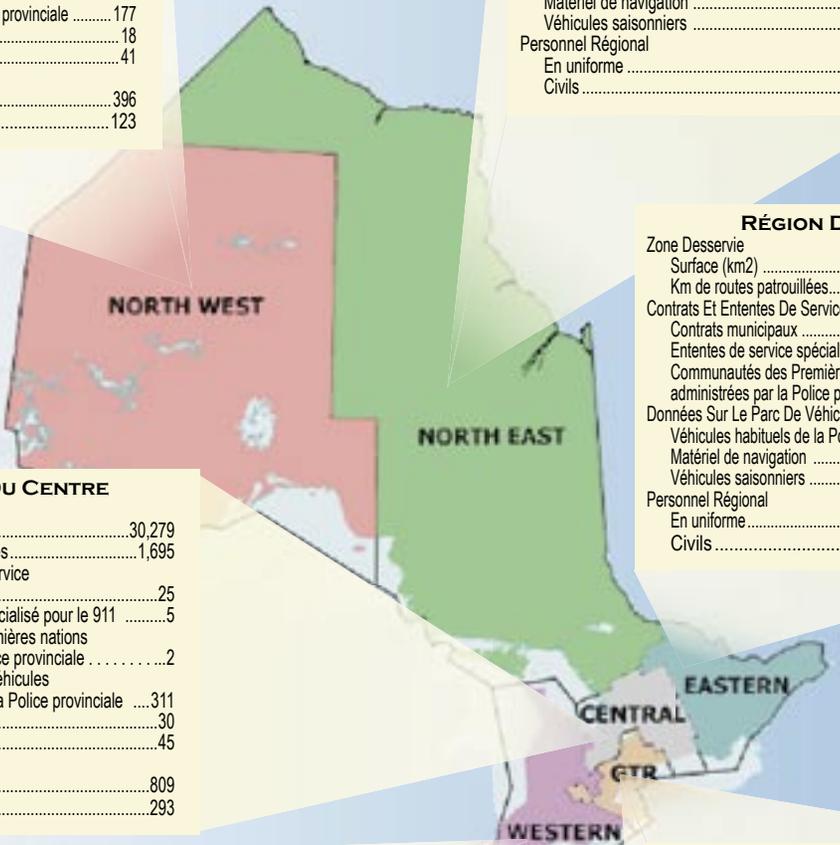
Zone Desservie	
Surface (km2)	30,279
Km de routes patrouillées	1,695
Contrats Et Ententes De Service	
Contrats municipaux	25
Ententes de service spécialisé pour le 911	5
Communautés des Premières nations administrées par la Police provinciale	2
Données Sur Le Parc De Véhicules	
Véhicules habituels de la Police provinciale	311
Matériel de navigation	30
Véhicules saisonniers	45
Personnel Régional	
En uniforme	809
Civils	293

RÉGION DE L'OUEST

Zone Desservie	
Surface (km2)	66,954
Km de routes patrouillées	2,412
Contrats Et Ententes De Service	
Contrats municipaux	25
Ententes de service spécialisé pour le 911	10
Communautés des Premières nations administrées par la Police provinciale	6
Données Sur Le Parc De Véhicules	
Véhicules habituels de la Police provinciale	513
Matériel de navigation	18
Véhicules saisonniers	34
Personnel Régional	
En uniforme	1,247
Civils	272

RÉGION DU GRAND TORONTO

Zone Desservie	
Surface (km2)	16,618
Km de routes patrouillées	2,709
Contrats Et Ententes De Service	
Contrats municipaux	2
Communautés des Premières nations administrées par la Police provinciale	1
Données Sur Le Parc De Véhicules	
Véhicules habituels de la Police provinciale	203
Matériel de navigation	1
Véhicules saisonniers	28
Personnel Régional	
En uniforme	502
Civils	88



COUP D'ŒIL SUR L'ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA POLICE PROVINCIAL

Sécurité des collectivités : En dépit d'une réduction générale des taux d'activités criminelles, le nombre de Canadiens et Canadiennes qui se sentent à l'abri du crime dans leur quartier est en chute libre depuis trois ans. La Police provinciale maintiendra en tête de son ordre du jour le besoin d'établir des stratégies de lutte contre les crimes violents et les crimes contre les biens, dans son territoire de compétence.

Sécurité routière : Le volume de la circulation augmente régulièrement à l'échelle de la province. La Police provinciale est fermement résolue à mettre en œuvre le projet Vision sécurité routière 2010 (une campagne nationale en vue de rendre les routes du Canada les plus sûres du monde), qui s'est fixé pour cible une réduction de 30 pour cent du nombre moyen d'usagers de la route tués et grièvement blessés au cours de la période 2008- 2010 par rapport à la période 1996-2001.

Drogues illégales : Des laboratoires de drogues et des opérations de culture de marijuana clandestins continuent de proliférer dans la province. Non seulement ces opérations présentent un risque grave pour la sécurité du public et des agents de police, elles sont aussi en grande partie contrôlées par le crime organisé et génèrent des milliards de dollars chaque année qui financent d'autres activités illégales. En collaboration avec d'autres organismes de police et intervenants, la Police provinciale de l'Ontario poursuit ses efforts en vue de réduire et d'éliminer ces activités.

Démographie : Au cours des années à venir, la Police provinciale se préparera à répondre efficacement aux besoins changeants des collectivités.

- D'ici à 2121, il est estimé que 19 % de la population canadienne auront plus de 65 ans.
- Le taux des naissances au Canada reste au-dessous du seuil de renouvellement des générations – sauf dans les communautés autochtones où le taux est le plus élevé du pays.
- La population des minorités visibles continue d'augmenter – d'ici à la fin 2016, les minorités visibles constitueront 20 % de la population du Canada.

Climat financier : Étant donné les efforts soutenus en vue de réduire la dette provinciale tout en maintenant les investissements prioritaires, la Police provinciale doit veiller à fournir des services efficaces dans les limites de son enveloppe budgétaire.

Technologies émergentes : La Police provinciale continuera de tirer parti des progrès technologiques afin d'optimiser la prestation de ses services.

- Des postes de travail mobiles ont été installés dans 320 véhicules de patrouille situés dans des détachements patrouillant les autoroutes de la série 400.
- La Police provinciale poursuit l'introduction progressive du nouveau système de réseau radiophonique Fleetnet qui améliore les communications à travers la province.
- La technologie de photo signalétique numérique devrait faire son apparition dans les services opérationnels de la Police provinciale, ce qui permettra de diffuser des images électroniques dans l'ensemble des services policiers.

Source :
Carte
Bureau de gestion de la technologie de l'information
Statistiques régionales
Bureau des ressources humaines
Bureau des services policiers des Premières nations et des municipalités
Bureau des services opérationnels et financiers

AXES FONDAMENTAUX DE LA MISSION DE LA POLICE PROVINCIALE



AXES FONDAMENTAUX DE LA MISSION

Sur la base des consultations tenues avec les principaux acteurs, à l'interne et à l'externe, la Police provinciale de l'Ontario a établi cinq axes fondamentaux de mission, énoncés dans l'exposé directionnel de la commissaire, qui guident la prestation de nos services. Ces axes correspondent aux priorités clés de l'organisme et ils orienteront les activités et les ressources au cours des années à venir.

1. Défis financiers
2. Communautés autochtones
3. Collectivités hétérogènes
4. Personnes marginalisées
5. Professionnalisme

Il est important que tous les échelons de l'organisme intègrent ces priorités dans leurs activités. Les plans d'activités de tous les bureaux, régions et détachements énoncent des engagements qui correspondent à chacun de ces axes fondamentaux.

DÉFIS FINANCIERS

Assurer une saine gestion financière et le respect à 100 pour cent des politiques et procédures financières conformément aux règles de droit concernant le budget équilibré.

En réponse à l'attention accrue portée à la responsabilité financière et à la transparence dans l'ensemble de la fonction publique de l'Ontario, la Police provinciale de l'Ontario est déterminée à démontrer et assurer que des politiques et procédures réglementaires sont suivies à tous les niveaux et dans tous les domaines de programme. En tant qu'organisme, nous nous engageons à chercher continuellement des moyens de réaliser des efficacités opérationnelles dans le souci d'optimiser les ressources à notre disposition. Pour réaliser ces engagements, la Police provinciale a entrepris, l'année passée, d'améliorer ses contrôles financiers internes, de renforcer ses examens réguliers des budgets des programmes et de mettre en œuvre le nouveau Système intégré de gestion de l'information financière qui augmentera la transparence et la responsabilité pour toutes les transactions financières. Un examen de l'efficacité organisationnelle a également été mené afin de cerner les économies et les efficacités opérationnelles.



Au cours des années à venir, nous poursuivrons nos efforts en vue d'assurer une saine gestion financière à tous les échelons de l'organisme. Nous continuerons à chercher des moyens de réaliser des efficacités organisationnelles et d'améliorer la responsabilité financière en communiquant des responsabilités clairement énoncées et en offrant une formation ciblée en matière de gestion financière. Nous ferons tout notre possible pour optimiser nos ressources et redistribuer la main-d'œuvre en veillant à faire concorder les candidats aux postes, au moment opportun.

COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Établir et maintenir des relations solides avec les dirigeants et les communautés autochtones.

Établir et maintenir des partenariats durables grâce à une communication ouverte est essentiel à la prestation des services de la Police provinciale. Nous sommes résolus à maintenir un dialogue continu et à intensifier la sensibilisation culturelle à tous les niveaux de la Police provinciale. Grâce à ces efforts, nous serons en mesure d'aligner régulièrement nos programmes sur les besoins des communautés autochtones.



Au cours de 2004, nos efforts en vue de renforcer nos relations avec les communautés autochtones ont porté fruit : des comités autochtones régionaux ont vu le jour dans certaines régions et des conférences ont été organisées dans l'objectif d'encourager la communication avec les dirigeants autochtones. En outre, à l'appui de notre engagement à recruter des membres des communautés autochtones, nous avons mis au point le programme Option carrière policière qui a permis à 92 hommes et femmes autochtones d'envisager une carrière au sein de la Police provinciale et de se familiariser avec nos activités. Pour l'avenir, nous voulons intensifier notre sensibilisation aux communautés autochtones. Nous poursuivrons nos efforts en vue de renforcer les relations avec les dirigeants autochtones en maintenant les lignes de communication ouvertes. Nous y parviendrons avec l'aide de programmes spécialisés, tels que le programme "P.E.A.C.E." (Police Ethnic and Cultural Exchange), un programme policier d'échange culturel et ethnique qui encourage les membres de communautés culturelles et ethniques à envisager de postuler à des postes d'été pour étudiants à la Police provinciale de l'Ontario. La Police provinciale continuera également à favoriser l'évolution vers des services de police des Premières nations

AXES FONDAMENTAUX DE LA MISSION DE LA POLICE PROVINCIALE

COLLECTIVITÉS HÉTÉROGÈNES

Élaborer des programmes et services adaptés aux besoins de collectivités hétérogènes.

En s'engageant à respecter la « Promesse », chaque employé s'engage personnellement à se conduire et à communiquer d'une manière qui respecte la dignité individuelle et les particularités de toutes les personnes, en reconnaissant les droits de la personne de chaque être humain. Nous savons à quel point il est important que chaque membre de la Police provinciale soit capable de comprendre différents styles de vie, perspectives, cultures et croyances, et d'en tenir compte dans l'exécution de ses fonctions policières.



Dans le souci d'intensifier la sensibilisation à la diversité, des groupes d'étude ont été organisés, l'année passée, à tous les niveaux de l'organisme. Ces groupes d'étude avaient pour objectif de déterminer des compétences culturelles en partageant des histoires individuelles et personnelles ayant un rapport avec la diversité. À cette fin, la Police provinciale a également pris des mesures pour améliorer la formation dans le domaine des droits de la personne et de la diversité. L'année prochaine, nous continuerons à tirer les leçons des groupes d'étude sur la diversité organisés en 2004, en vue d'intégrer les compétences culturelles dans les politiques et pratiques des ressources humaines. Nous oeuvrerons à nouer des relations avec les dirigeants communautaires hors des fonctions policières et à améliorer les initiatives spécialisées, comme les conseils consultatifs de la diversité, qui prodiguent des conseils aux employés régionaux sur la

façon de maintenir un environnement de travail positif. En juillet de cette année, le troisième programme Option carrière policière devrait avoir lieu à Orillia. Option carrière policière 2005 est une initiative de recrutement destinée à faire connaître les possibilités d'emploi à la Police provinciale de l'Ontario aux hommes et femmes de diverses communautés. Pendant une semaine, un groupe hétérogène d'hommes et de femmes aura l'occasion d'envisager une carrière au sein de la Police provinciale de l'Ontario. Les participants seront initiés à l'histoire et aux traditions de la Police provinciale, et un certain nombre de séances de mentorat seront organisées avec des agents de la Police provinciale qui partageront leur expérience. Les participants auront aussi la possibilité de vivre une semaine de la vie d'une recrue de la Police provinciale à l'Académie, en prenant part aux exercices de tir, aux entraînements physiques, aux exercices de conduite d'un véhicule policier et à d'autres exercices pratiques.

PERSONNES MARGINALISÉES

Renforcer et améliorer la vie des personnes marginalisées en cherchant et créant des possibilités de partenariat avec des groupes qui soutiennent les personnes marginalisées.

Au sein de la population de la province de l'Ontario, certaines personnes subissent les conséquences de cycles de désavantage direct ou systémique dans la société, résultant en un accès réduit au pouvoir dans les relations sociales, économiques et politiques, et potentiellement, à un accès réduit aux services de police. En tant qu'organisme, nous nous devons de fournir des services directs à ces personnes et de coopérer étroitement avec les groupes qui soutiennent les personnes marginalisées.

En 2004, la Police provinciale a « tendu la main » aux personnes marginalisées en accueillant des ateliers sur la violence familiale et en entreprenant des programmes de jeunes axés sur le leadership, les services à la communauté, et l'amélioration des relations entre la police et les adolescents.

Au cours des années à venir, la Police provinciale poursuivra ses efforts en vue d'établir des relations avec des groupes qui soutiennent les personnes marginalisées au sein de la collectivité. Nous sommes déterminés à intensifier la sensibilisation aux personnes marginalisées et à orienter notre capacité interne, nos outils et notre compétence vers toutes les personnes de l'Ontario qui en ont besoin.

PROFESSIONNALISME

Encourager l'excellence professionnelle en exécutant et acceptant les normes déontologiques énoncées dans la « Promesse ».

La Police provinciale de l'Ontario est fière de s'être forgée une tradition d'organisme fournissant des services de police efficaces et professionnels aux habitants de l'Ontario. Nous sommes reconnaissants aux citoyens de la confiance qu'ils nous témoignent et nous demeurerons à la hauteur de leur confiance en décrivant, récompensant et encourageant une conduite et des activités empreintes de professionnalisme. Nous nous engageons à maintenir le professionnalisme en tête de notre ordre du jour, en favorisant un environnement de travail positif et défini par la confiance et l'ouverture. L'année passée, nous avons pris des mesures en vue d'améliorer le niveau de professionnalisme dans tout l'organisme, comme par exemple : intégration des valeurs de la Police provinciale de l'Ontario dans la formation par module et dans les plans de rendement et d'apprentissage, et alignement de ces plans sur la mission et la vision de la Police provinciale de l'Ontario.



Pour l'avenir, nous avons l'intention de surveiller, de reconnaître et de renforcer nos normes de déontologie. Nous continuerons à remplir la « Promesse », chaque jour, à tous les niveaux de l'organisme, en déterminant, documentant et décrivant des pratiques exemplaires. Nous sommes résolus à attirer, perfectionner et garder une main-d'œuvre professionnelle en offrant des possibilités de développement du leadership et en lançant des initiatives comme l'observation au poste de travail et les programmes de mentorat du commandant de détachement.

OBJECTIFS ET ENGAGEMENTS POUR LA PLANIFICATION DES ACTIVITÉS 2005–2007

À l'appui de nos priorités définies - les défis financiers, les communautés autochtones, les collectivités hétérogènes, les personnes marginalisées et le professionnalisme – le processus de planification des activités de la Police provinciale de l'Ontario repose sur quatre objectifs stratégiques devant créer une approche équilibrée. En tant qu'organisme, nous œuvrons à intégrer dans tous les plans d'activités des engagements à l'égard de chacun de ces domaines :

NOTRE TRAVAIL

Assurer la sécurité des collectivités et la sûreté de l'Ontario en offrant des services policiers de haut calibre.

NOS GENS

Attirer, former, appuyer et maintenir en poste une main-d'œuvre professionnelle incarnant les valeurs et l'éthique de la Police provinciale de l'Ontario.

NOS RELATIONS

Établir et renforcer des relations de confiance avec la population que nous desservons, nos partenaires du secteur de la justice et les intervenants.

NOTRE INFRASTRUCTURE

Appuyer la prestation des services par des technologies, un équipement, des installations, des procédés et des communications appropriés.

Grâce à notre travail, à notre personnel, à nos relations et à notre infrastructure, les engagements énoncés dans le plan d'activités de la Police provinciale sont conformes aux axes fondamentaux de notre mission et démontrent les valeurs essentielles de l'organisme.



NOTRE TRAVAIL

- Contribuer à la sécurité des collectivités et à la sûreté de l'Ontario en appliquant des stratégies de réduction des crimes violents et des infractions contre les biens, dans les régions desservies par la Police provinciale de l'Ontario.
- Réduire les décès et les blessures sur les routes, les cours d'eau et les sentiers destinés aux loisirs patrouillés par la Police provinciale.
- Améliorer l'état de préparation opérationnelle, les interventions et la prévention du terrorisme.
- Assurer une solide capacité d'intervention en cas d'urgence de la Police provinciale.
- Réduire la quantité de drogues illégales en Ontario.



- En collaboration avec d'autres organismes de services policiers, élaborer une stratégie provinciale de lutte contre la prolifération de la pornographie juvénile en Ontario.
- Établir des priorités pour les renseignements de la Police provinciale et y donner suite.

MESURES DU RENDEMENT

- ⇒ Maintenir le taux de règlement des crimes violents à un taux égal ou supérieur à 88,9 %, moyenne sur trois ans de la Police provinciale.
- ⇒ Maintenir le taux des tués de la route dans les territoires desservis par la Police provinciale au-dessous de la moyenne provinciale sur trois ans de 1,2 % par 10 000 véhicules immatriculés.

NOS GENS

- Encourager les employés à renforcer leur engagement envers les valeurs et l'éthique de la Police provinciale, et à s'inspirer de la « Promesse de la P.P.O. ».



- Soutenir la redistribution de la main-d'œuvre en veillant à faire concorder les candidats aux postes, au moment opportun.
- Assurer la diversité de la main-d'œuvre à tous les niveaux de la Police provinciale et la mise en place d'un milieu agréable, à l'interne et à l'externe.
- Intensifier la sensibilisation à la culture et à la diversité autochtones, et former les employés de la Police provinciale aux particularités des personnes marginalisées.
- Éliminer les obstacles systémiques dans les mécanismes, les normes et les structures de ressources humaines.
- Récompenser les employés de la Police provinciale pour leur contribution à un service de qualité.

MESURES DU RENDEMENT

- ⇒ Maintenir la proportion de plaintes du public par rapport aux interventions au-dessous de la moyenne sur trois ans de 0,08 %.
- ⇒ Dépasser la moyenne sur trois ans du nombre des prix et mentions décernés aux employés de la Police provinciale (établie à 1 240).

OBJECTIFS ET ENGAGEMENTS POUR LA PLANIFICATION DES ACTIVITÉS 2005–2007

Nos RELATIONS

- Améliorer les relations avec les intervenants municipaux, la direction civile et d'autres organismes de police, en ce qui concerne la prestation des ressources de la Police provinciale.
- Établir des relations qui protègent les intérêts des diverses communautés.
- S'aligner sur le réseau qui soutient les personnes marginalisées.
- Intensifier les relations avec les dirigeants autochtones.
- Appuyer une stratégie de transition pour les services policiers des Premières nations post Entente sur les services policiers des Premières nations de l'Ontario.
- Améliorer la crédibilité financière de la Police provinciale auprès des intervenants.



MESURES DU RENDEMENT

- ⇒ Maintenir le total des heures de bénévolat des agents auxiliaires à un niveau égal ou supérieur à la moyenne sur trois ans de 214 358 heures.
- ⇒ Maintenir ou excéder le nombre de jours de formation offerts aux membres de communautés des Premières nations, aux agents de police et à d'autres intervenants travaillant avec des communautés parties à l'Entente sur les services policiers des Premières nations de l'Ontario (référence de base : 68 jours, en 2004. En termes de présence, cette référence équivaut à 2 360 jours-personnes en 2004).

NOTRE INFRASTRUCTURE



- Améliorer la responsabilité financière au sein de la Police provinciale de l'Ontario.
- Améliorer l'efficacité opérationnelle du parc de véhicules de la Police provinciale.
- Améliorer la gestion des ressources de technologie de l'information de la Police provinciale.
- Poursuivre la mise en œuvre et l'amélioration du nouveau système de communication radio de FleetNet à travers la province.
- Veiller à ce que les processus de qualité soient incorporés dans les pratiques de travail et les interventions de la Police provinciale.

MESURES DU RENDEMENT

- ⇒ Maintenir le pourcentage des coûts de soutien administratif à un niveau égal ou inférieur à 1,94 % des coûts d'exécution du programme, en veillant à ce que les ressources de la Police provinciale soient centrées sur les services opérationnels de première ligne.
- ⇒ Maintenir le coût de fonctionnement par kilomètre pour les véhicules de patrouille de la Police provinciale à un taux égal ou inférieur à 0,353 \$ par kilomètre.

PLANIFICATION DES ACTIVITÉS DE LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

Le processus de planification des activités de la Police provinciale de l'Ontario est un processus fondamental en vertu duquel notre organisme fonctionne et fournit ses services. La planification des activités assure :

- ⇒ la prestation efficace des services en mettant tous les niveaux de l'organisme au diapason des priorités stratégiques;
- ⇒ l'efficacité des activités en établissant des liens entre les activités et en partageant les ressources;
- ⇒ une plus grande responsabilisation, tant au sein de l'organisme qu'envers les intervenants externes.

Le processus s'étend sur une période de trois ans, et les engagements sont évalués et révisés chaque année.

CYCLE DE PLANIFICATION DE LA POLICE PROVINCIALE



CONTRÔLE DES STUPÉFIANTS / GESTION DE LA CIRCULATION

CONTRÔLE DES STUPÉFIANTS

La sous-culture florissante de la drogue en Ontario pose une menace croissante à la sécurité publique. La consommation de drogues comme la cocaïne et le crack a augmenté. Ces drogues sont de plus en plus pures et faciles à obtenir dans les collectivités de la province. Les membres de la Section du contrôle des stupéfiants de la Police provinciale ont récemment fait état d'une augmentation de plus de 150 pour cent dans la saisie de cocaïne sur une période de douze mois. En 2004, la police a saisi des quantités notables de crack et de cocaïne en poudre dans des petites localités, dans des cours d'école et chez des individus que la police considérait auparavant comme des trafiquants de petite envergure. Dans de nombreuses régions, le prix de la cocaïne a baissé, alors que la qualité a augmenté. Outre les dangers associés à la distribution et à la consommation de drogues illicites, n'oublions pas les activités criminelles liées au trafic de drogues. Au cours des trois dernières années, par exemple, plus de 1 900 armes à feu ou autres armes ont été saisies dans le cadre de fouilles menées pour trouver des drogues illicites.



La sécurité des collectivités de l'Ontario est également menacée par la croissance des laboratoires clandestins de culture de marijuana et de méthamphétamine. Ces laboratoires sont souvent munis de pièges électriques ou autres sortes de pièges. Ils contiennent des structures peu solides et produisent de l'air contaminé par des produits chimiques posant un risque d'incendie. Les laboratoires de méthamphétamine ont considérablement proliféré dans toute la province. Il y a trois ans, en Ontario, pas un seul laboratoire de méthamphétamine avait été repéré ou fermé par la police. En 2004, les membres de la Section du contrôle des stupéfiants de la Police provinciale avaient découvert et fermé 24 laboratoires clandestins de méthamphétamine considérés comme extrêmement dangereux.



Les fournisseurs de services d'électricité et les autorités policières estiment qu'il existe entre 15 000 et 20 000 laboratoires de culture de marijuana en Ontario, ce qui pose une sérieuse menace pour la sécurité des enquêteurs et du grand public. Ces trois dernières années, les membres de la brigade des stupéfiants de la Police provinciale ont démantelé plus de 1 800 de ces laboratoires.



En réponse, la Police provinciale forme de plus en plus d'agents au travail d'enquêteur de laboratoires clandestins et participe à une formation commune avec d'autres grands services de police de l'Ontario. Des ressources additionnelles sont affectées aux efforts de démantèlement des groupes de crime organisé responsables de la majorité des opérations de culture de marijuana en Ontario. La Section du contrôle des stupéfiants de la Police provinciale a également produit un dépliant d'information expliquant les dangers que posent les laboratoires clandestins. Ce dépliant a été distribué lors de séminaires régionaux et à tous les détachements de la province. En outre, la Police provinciale est toujours partenaire du comité Green Tide Action, qui se compose de représentants d'industries subissant les répercussions des opérations de culture de la marijuana, comme l'immobilier, les assurances, les banques, les fournisseurs de services d'urgence et les fournisseurs d'électricité.

GESTION DE LA CIRCULATION À LA POLICE PROVINCIALE

La Police provinciale de l'Ontario continue à affirmer sa position de chef de file dans le domaine de la sécurité routière, assurant la sécurité des collectivités et de l'Ontario. Une réforme en profondeur des fonctions de contrôle de la circulation est en cours cette année, pour assurer que l'Ontario est muni des outils nécessaires pour remplir son engagement d'atteindre les objectifs de la Vision Sécurité routière 2010 du Canada. L'accent sera mis sur le perfectionnement des stratégies de gestion de la circulation. À cette fin, une nouvelle structure combinant les principaux mandats opérationnels et internes. Aux fins de la mise en œuvre de ces stratégies, il faudra fusionner les domaines des programmes, coordonner les stratégies de sensibilisation à la sécurité routière, conclure des partenariats avec des organismes du secteur privé et public, et faire la promotion des fonctions de contrôle de la circulation de la Police provinciale pour démontrer nos normes d'excellence.

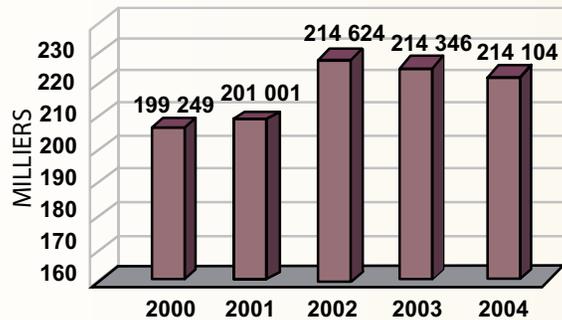
Quels seront les avantages pour la population ontarienne et les touristes de passage? Ces mesures auront les résultats suivants : étoffer le nombre d'agents de la police routière sur les routes, promouvoir les initiatives de sécurité routière à travers la province, sensibiliser la population aux problèmes de sécurité routière et mettre en place des projets ciblés de contrôle de la circulation dans les endroits propices aux accidents. Quels seront les avantages pour les agents de la Police provinciale? Ces mesures auront les résultats suivants : ramener l'attention sur les capacités des membres du personnel de première ligne responsable de la gestion de la circulation et des enquêtes, et élaborer une vision selon laquelle ces hommes et ces femmes peuvent poursuivre leurs fonctions policières, individuelles et collectives, pour sauver des vies et lutter contre les comportements dangereux.

Les stratégies de gestion de la circulation mises en œuvre au cours des deux dernières années placeront certainement la Police provinciale en bonne position pour réaliser la vision de sécurité routière, en tenant compte des baisses prévues du nombre de décès dans des accidents de la route, de blessures (grâce au contrôle du port de la ceinture de sécurité), d'accidents où la consommation d'alcool et de drogues est un facteur, sur les routes de l'Ontario.

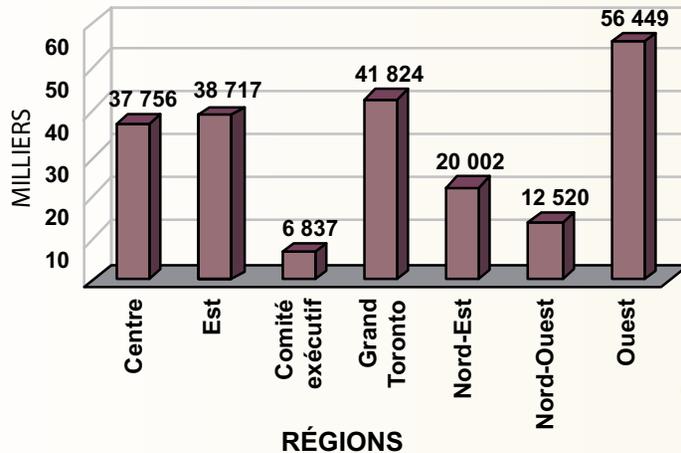


COUP D'ŒIL EN ARRIÈRE — RAPPORT ANNUEL DE LA POLICE AUXILIAIRE DE 2004

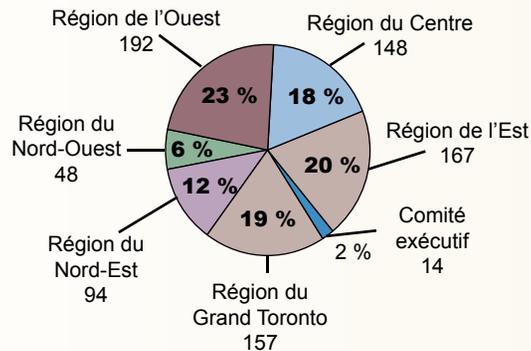
TOTAL DES HEURES DE BÉNÉVOLAT DE LA POLICE AUXILIAIRE — CINQ ANS



HEURES DE BÉNÉVOLAT DE LA POLICE AUXILIAIRE DE 2004 PAR RÉGION



MEMBRES DE LA POLICE AUXILIAIRE DE 2004



TOTAL: 820 MEMBRES

Source : Base de données sur la police auxiliaire provinciale



Signature de l'attestation de passage de commandement : (depuis la gauche) le nouveau directeur général surintendant de la police auxiliaire Mike Morton, la commissaire Gwen Boniface, et le directeur général sortant surintendant en chef de la police auxiliaire Terry Harkins.

2004 a été une année marquante pour la police auxiliaire de la Police provinciale de l'Ontario. Pour la première fois, le sceptre du Programme de police auxiliaire de la Police provinciale a changé de main. Le surintendant en chef de la police auxiliaire Terry Harkins, qui est entré dans l'équipe des agents de la police auxiliaire de la Police provinciale en 1969, a fourni des services remarquables à la Police provinciale et aux citoyens de l'Ontario. Depuis 1991, il est directeur général du Programme de police auxiliaire de la Police provinciale, un poste bénévole créé cette année-là par le commissaire de l'époque Tom O'Grady.

In advance of Auxiliary Chief Superintendent Harkins' official retirement on Dec. 31, 2004, a Change of Command ceremony was held near Orillia and effective Jan. 1, 2005, Auxiliary Superintendent Mike Morton of Orillia assumed the top position.

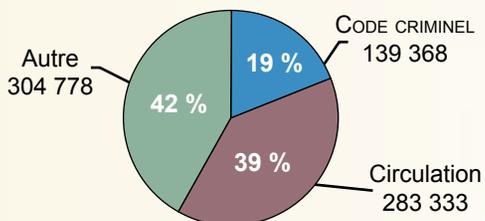
Le directeur général surintendant en chef de la police auxiliaire sortant, Terry Harkins, reçoit un document des mains de la commissaire Gwen Boniface en commémoration de ses 36 années de service bénévole au sein du Programme de police auxiliaire de la Police provinciale.



En octobre 2004, le Programme de police auxiliaire de la Police provinciale a mis en place son premier partenariat de formation avec des agents autochtones, en invitant des recrues du programme de police auxiliaire des Premières nations à se joindre aux membres de la police auxiliaire de la Police provinciale pour l'une des huit classes de formation des recrues. Huit personnes des Nishnawbe-Aski et une personne de Mnjikaning ont participé avec les 51 recrues de la Police provinciale à une séance d'orientation d'une semaine sur la police auxiliaire. Le programme de formation prévoyait aussi un module de sensibilisation à la culture des Autochtones. Une fois le cours terminé, les participants sont retournés vers leurs communautés respectives, dans le cadre de leurs fonctions au sein du service de police autochtone autonome. Ce projet, qui a été couronné de succès, devrait se poursuivre en 2005.

Le Programme de police auxiliaire de la Police provinciale célébrera son 45e anniversaire en 2005. Ce sera l'occasion de présenter et de célébrer la formidable histoire d'un service bénévole exceptionnel.

APPELS DE SERVICE

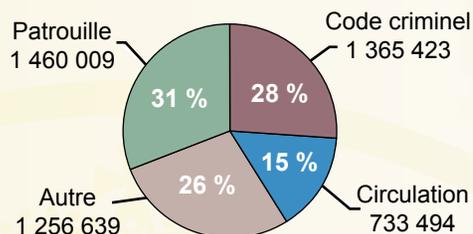


APPELS DE SERVICE - 727 479

	2000	2001	2002	2003	2004
Code criminel	114 804	136 981	148 545	150 802	139 368
Circulation	216 629	221 738	242 921	251 753	283 333
Autre	205 216	221 306	242 721	272 142	304 778
TOTAL	536 649	580 025	636 187	674 697	727 479

Source : Rapport quotidien d'activité (DAR)

HEURES TRAVILLÉES EN PATROUILLE ET TÂCHES AFFECTÉES — PERSONNEL SUR LE TERRAIN

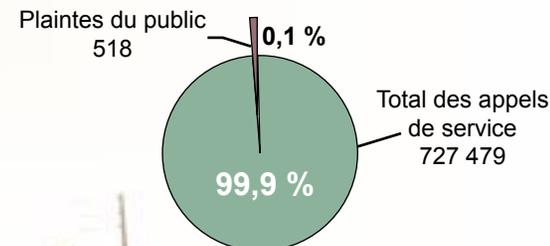


**TOTAL DES HEURES TRAVILLÉES EN 2004
4 815 585**

	2000	2001	2002	2003	2004
Code criminel	1 086 247	1 376 216	1 505 034	1 470 729	1 365 423
Circulation	639 698	688 399	713 541	724 354	733 494
Autre	917 414	967 277	1 024 117	1 039 124	1 256 639
Patrouille	1 131 960	1 285 275	1 374 565	1 455 340	1 460 009
TOTAL	3 775 319	4 317 167	4 617 257	4 689 547	4 815 585

Source : Rapport quotidien d'activité (DAR)

PLAINTES DU PUBLIC

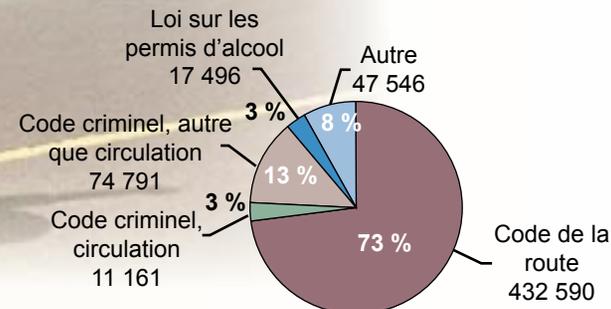


Source : Bureau des normes professionnelles

PLAINTES DU PUBLIC — COMPARAISON SUR TROIS ANS

	2002	2003	2004
Total des plaintes du public	482	544	518

ACCUSATIONS PORTÉES EN VERTU DU CODE CRIMINEL ET DES LOIS PROVINCIALES



TOTAL DES ACCUSATIONS - 557 081

	2000	2001	2002	2003	2004
Code de la route	387 574	441 901	434 746	432 590	403 087
Code criminel, circulation	15 593	15 859	15 327	15 188	14 161
Code criminel, autre que circulation	65 346	69 517	71 829	74 447	74 791
Loi sur les permis d'alcool	16 024	17 834	17 807	19 229	17 496
Autre	43 227	47 673	50 241	47 383	47 546
TOTAL	527 764	592 784	589 950	588 837	557 081

Source : Réseau intégré d'information sur les infractions — Ministère du Procureur général

PROGRAMME R.I.D.E. — RAPPORT ANNUEL 2004

	Région du Centre	Région de l'Est	Région du Grand Toronto	Région de l'Ouest	Région du Nord-Ouest	Région du Nord-Est	Total Provincial
Véhicules vérifiés	237 591	192 605	537 416	295 231	80 612	157 711	1 501 166
Contrôles routiers	1 046	1 296	5 047	1 403	387	918	10 097
Suspensions de permis pendant 12 heures	367	534	1 448	501	124	258	3 232
Suspensions administratives de permis	230	178	412	158	59	88	1 125
Accusations pour facultés affaiblies/excès de vitesse	291	214	383	149	71	147	1 225
Défaut ou refus	27	11	32	33	3	15	121

Source : Rapport sur les statistiques de circulation du programme RIDE.

VISION SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2010

Baisse de 20 % du nombre de décès causés par la non-utilisation de la ceinture de sécurité.

Baisse de 20 % du nombre d'usagers de la route tués dans des collisions où l'alcool est un facteur.

CAUSES DES COLLISIONS DE LA ROUTE MORTELS

FACTEURS DÉTERMINANTS DES ACCIDENTS DE LA ROUTE MORTELS	Région du Centre	Région de l'Est	Région du Grand Toronto	Région de l'Ouest	Région du Nord-Ouest	Région du Nord-Est	Total provincial
Vitesse	28 %	29 %	24 %	28 %	41 %	34 %	29 %
Alcool	17 %	12 %	18 %	16 %	19 %	15 %	16 %
Non-utilisation de la ceinture de sécurité	21 %	28 %	22 %	29 %	34 %	33 %	27 %

Source : Rapport préliminaire des accidents de la route mortels

COLLISIONS NAUTIQUES MORTELS

ACCIDENTS MORTELS DE MOTONEIGE	2000	2001	2002	2003	2004
Accidents mortels	38	35	35	22	34
Personnes tuées	44	40	43	27	36
Accidents où l'alcool est un facteur	13	14	11	7	9

Source : Rapport préliminaire des accidents de la route mortels

COLLISIONS MORTELS DE MOTONEIGE

	1999-2000	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04
Accidents mortels	10	35	16	24	27
Personnes tuées	11	36	16	25	27
Accidents où l'alcool est un facteur	5	15	8	9	8

Source : Rapport préliminaire des accidents de la route mortels

ACCUSATIONS POUR INFRACTION À LA CIRCULATION

Accusations de 2004	Région du Centre	Région de l'Est	Région du Grand Toronto	Région de l'Ouest	Région du Nord-Ouest	Région du Nord-Est	Total provincial
Vitesse	49 406	56 036	51 740	62 581	13 613	30 401	263 777
Facultés affaiblies	2 466	1 932	2 276	2 697	621	1 146	11 138
Ceinture de sécurité	5 978	4 219	17 860	4 804	1 536	2 105	36 502

Source : Réseau intégré d'information sur les infractions – Ministère du Procureur général

DONNÉES SUR LES COLLISIONS DE VOITURE

	Région du Centre	Région de l'Est	Région du Grand Toronto	Région de l'Ouest	Région du Nord-Ouest	Région du Nord-Est	Total Provincial
Accidents mortels	89	85	66	136	30	50	456
Lésions	2 600	2 426	4 202	3 247	535	1 232	14 242
Dommages aux biens	10 558	10 904	17 850	12 223	2 969	4 481	58 985
Total des accidents	13 247	13 415	22 118	15 606	3 534	5 763	73 683
Accidents où l'alcool est un facteur	494	406	605	694	76	186	2 461
Personnes tuées	97	96	77	156	36	54	516
Personnes blessées	3 752	3 420	6 046	4 653	752	1 870	20 493

Source : Statistiques sur les accidents de la route et Rapport préliminaire des accidents de la route mortels

RAPPORTS DES AGENTS EN UNIFORME SUR LES ACTES CRIMINELS – INCIDENTS RÉELS ET TAUX DE RÈGLEMENT

	RÉGION DU CENTRE		RÉGION DE L'EST		RÉGION DU GRAND TORONTO		RÉGION DU NORD-EST		RÉGION DU NORD-OUEST		RÉGION DE L'OUEST		TOTAL PROVINCIAL	
	Incident réel	Taux de règlement	Incident réel	Taux de règlement	Incident réel	Taux de règlement	Incident réel	Taux de règlement	Incident réel	Taux de règlement	Incident réel	Taux de règlement	Incident réel	Taux de règlement
Homicides	7	71 %	1	200 %	0	0 %	7	100 %	3	67 %	4	50 %	22	82 %
Autres infractions causant la mort	3	100 %	1	200 %	2	100 %	1	100 %	1	100 %	4	150 %	12	125 %
Tentative de meurtre	3	200 %	13	85 %	0	0 %	4	100 %	5	100 %	5	100 %	30	103 %
Agressions sexuelles	366	81 %	412	79 %	28	75 %	215	96 %	172	95 %	410	91 %	1 608	86 %
Voies de fait	2 780	93 %	2 829	94 %	256	91 %	1 678	97 %	1 797	97 %	3 086	92 %	12 455	94 %
Enlèvement	49	102 %	57	100 %	7	86 %	26	100 %	20	100 %	58	93 %	217	98 %
Vol qualifié	59	44 %	67	61 %	12	42 %	17	53 %	14	36 %	65	48 %	234	50 %
Autres crimes contre la personne	982	78 %	1 102	81 %	92	73 %	512	91 %	273	96 %	1 125	85 %	4 105	83 %
Total des crimes violents	4 249	88 %	4 482	89 %	397	84 %	2 460	95 %	2 285	97 %	4 757	90 %	18 683	90 %
Incendie criminel	63	30 %	73	23 %	2	50 %	43	28 %	22	36 %	114	23 %	318	26 %
Introduction par effraction	3 509	16 %	3 042	18 %	219	21 %	1 460	25 %	857	36 %	3 734	18 %	12 904	20 %
Vol > 5 000 \$	791	21 %	740	22 %	123	19 %	234	41 %	139	58 %	1 357	16 %	3 417	22 %
Vol < 5 000 \$	6 745	14 %	5 416	16 %	634	21 %	2 498	23 %	1 324	27 %	8 177	14 %	23 232	16 %
Possession de marchandises volées	393	94 %	302	85 %	77	91 %	254	91 %	125	101 %	490	88 %	1 659	90 %
Fraude	1 112	50 %	855	45 %	209	58 %	359	58 %	145	70 %	1 005	50 %	3 758	50 %
Méfait	4 537	14 %	4 113	14 %	404	9 %	1 905	21 %	1 114	34 %	6 786	12 %	18 980	15 %
Total des crimes contre les biens	17 150	19 %	14 541	19 %	1 668	26 %	6 753	28 %	3 726	36 %	21 663	18 %	66 268	21 %
Armes offensives	177	67 %	212	65 %	48	54 %	85	77 %	80	89 %	232	68 %	838	69 %
Autre infraction au CC (ex. circulation)	4 657	34 %	3 221	57 %	562	66 %	1 795	72 %	1 828	113 %	4 200	51 %	17 160	55 %
Total autres infractions CC	4 834	35 %	3 433	58 %	610	65 %	1 880	72 %	1 908	112 %	4 432	52 %	17 998	55 %
TOTAL DES INFRACTION AU CODE CRIMINEL	26 233	33 %	22 456	39 %	2 675	43 %	11 093	50 %	7 919	72 %	30 852	34 %	102 949	39 %
Possession	801	81 %	893	80 %	299	92 %	565	91 %	342	95 %	1 052	85 %	3 999	85 %
Trafic	229	82 %	332	73 %	65	102 %	160	69 %	108	82 %	299	62 %	1 201	73 %
Transport et production	146	24 %	237	34 %	11	46 %	115	41 %	21	38 %	388	23 %	927	29 %
TOTAL DROGUES	1 176	74 %	1 462	71 %	375	93 %	840	80 %	471	89 %	1 739	67 %	6 127	74 %
AUTRES LOIS FÉDÉRALES	436	91 %	464	98 %	19	79 %	223	98 %	2 142	119 %	372	87 %	3 674	108 %
TOTAL INFRACTIONS*	27 845	34 %	24 382	42 %	3 069	50 %	12 156	53 %	10 532	82 %	32 963	36 %	112 750	44 %

*La somme des infractions régionales n'est pas égale au total des infractions provinciales en raison d'incidents qui n'ont pas pu être attribués à un lieu de service valide.

Source : Niche Records Management System

Au 15 février 2005

FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES SERVICES POLICIERS DES MUNICIPALITÉS DE LA POLICE PROVINCIALE

Nombre total des contrats de services policiers en vertu de l'art. 10 de la Loi sur les services policiers (LSP)*	103
Municipalités ayant conclu des contrats en vertu de l'art. 10 LSP - 89 municipalités avec des contrats individuels, 24 avec des contrats conjoints, 17 avec des contrats de comté, 1 contrat de municipalité régionale (Caledon – Municipalité régionale de Peel)	130
Municipalités desservies en vertu de l'art. 5.1 LSP (services non contractuels)	182
Municipalités desservies par la Police provinciale de l'Ontario	312
Services policiers des municipalités intégrés par la Police provinciale depuis le 1er janvier 1985 *	51
Services policiers des municipalités intégrés par la Police provinciale depuis les modifications à la LSP du projet de loi 105 (en vigueur depuis le 1er janvier 1998)*	39
Municipalités qui sont passées de la Police provinciale à des services policiers des municipalités depuis le projet de loi 105 (depuis le 1er janvier 1998)*	21
Services policiers des municipalités dans la province *	60
Nombre de propositions de coûts de la Police provinciale qui concernent des services policiers de municipalité	2
Nombre total de propositions de coûts en préparation	31
Ententes de services spéciaux (bureau centralisé d'appel d'urgence 911, contrats de poste de contrôle des véhicules de police et d'incendie) *	85
Propositions d'entente de services spéciaux en préparation	20
Ententes-cadre (ententes de services de soutien avec des commissions de services policiers des municipalités) *	50

* Remarque – Répertoires et listes disponibles sur demande



SERVICES DE LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

Services policiers proactifs et réactifs, 24 heures sur 24
Vol d'automobile
Programme de police auxiliaire
Services d'aviation
Sciences du comportement
Planification des activités
Unité canine
Enquêtes sur la pornographie juvénile
Communications
Services de police communautaire
Enquêtes sur les plaintes
Gestion des causes devant les tribunaux
Prévention du crime
Programme Échec au crime
Programme d'intervention adaptée
Contrôle des stupéfiants
Intervention en cas d'urgence
Counseling pour les employés
Neutralisation des engins explosifs
Services d'identification médico-légale
Crimes haineux/Extrémisme
Lutte contre les jeux illégaux
Commande des incidents
Renseignements criminels
Gestion des enquêtes importantes
Enquêtes importantes
Navigation/Motoneiges/ véhicules tous terrains
Relations avec les médias
Programme RIDE
Recherche et sauvetage
Registre des délinquants sexuels
Surveillance – électronique et physique
Unité tactique et de secours
Enquêtes techniques des accidents de la circulation
Évaluation des menaces
Circulation
Formation
Recherche sous-marine et sauvetage
SALCV - Système d'analyse des liens entre les crimes de violence
Assistance aux victimes
Sécurité des dignitaires



Police Provinciale de L'Ontario

777, AVENUE MEMORIAL
ORILLIA (ONTARIO)
L3V 7V3

705-329-6950

www.OPP.ca

Adressez-vous au Détachement Local De La Police Provinciale